

La lettre de DOMINIQUE PERBEN, VOTRE DÉPUTÉ

DU CÔTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Notre circonscription compte de nombreuses associations, qui par leurs actions participent pleinement à l'animation de nos quartiers, au maintien du lien social, à l'accompagnement de nos jeunes et des familles, à l'aide aux plus fragiles.

Je tiens à être aux côtés de ces acteurs associatifs, en les aidant dans leurs relations avec les pouvoirs publics (par exemple concernant le dossier de la rémunération des stagiaires), mais aussi en leur apportant une aide financière au titre de la réserve parlementaire.

Ainsi, cette année, je soutiens les projets de l'AS Montchat (3^{ème}), du patronage laïc Villette Paul Bert (3^{ème}), de la ronde des Zébulons (3^{ème}), de l'Eveil de Lyon (6^{ème}), du Judo Club Lugdunum (6^{ème}), de l'Association des amis des malades (6^{ème}), de l'Espace commercial Monplaisir (8^{ème}) et de Sport dans la ville (8^{ème}).

EXPLOSION DE GAZ COURS LAFAYETTE, PRIORITÉ AUX VICTIMES

Suite à la terrible explosion de gaz du 28 février dernier qui a coûté la mort à un pompier, les habitants et commerçants sinistrés du cours Lafayette se sont réunis dans une association pour défendre leurs droits (association Aveclrb).

J'ai rencontré le Président et le Vice-président de l'association afin de faire le point sur la situation et les aider dans leurs démarches, notamment pour la mise en place d'un comité de suivi des victimes, qui étudiera les questions d'indemnisation en liaison avec les assureurs.

Par ailleurs, face à l'augmentation du nombre d'accidents dus aux fuites de gaz, le Ministre de l'Intérieur, Madame Michèle Alliot-Marie, travaille avec les organismes publics et les entreprises privées sur la mise en œuvre de procédure visant à éviter tout risque d'explosion de gaz lors de travaux.

MERMOZ NORD : UN EFFORT DE RÉNOVATION URBAINE

Le quartier de Mermoz nord va bénéficier d'une grande opération de renouvellement urbain (2006-2011) à laquelle l'Etat participe amplement via l'Agence nationale de rénovation urbaine.

La démolition de l'autopont Mermoz/Pinel constitue une réelle opportunité pour le développement du quartier et rend possible la réalisation d'un véritable projet de requalification urbaine qui comprend des rénovations de logements sociaux et constructions de nouveaux logements, le réaménagement de l'avenue Mermoz, et l'amélioration de la nouvelle entrée suite à la suppression du viaduc.

LA RÉFORME DES HÔPITAUX : IL Y A URGENCE !

L'actualité locale de ces dernières semaines a fait état des difficultés financières des Hospices Civils de Lyon et ses conséquences sur des projets comme la rénovation de l'Hôpital Edouard Herriot. Cette situation illustre la nécessité de mettre en place une profonde réforme de l'hôpital public.

L'objectif de la réforme est de garantir à chacun un accès à des soins de qualité et adaptés à ses besoins. Par ailleurs, le retour à l'équilibre financier des hôpitaux avant 2012 est une exigence pour la pérennité du service public hospitalier. La modernisation des règles de gestion des hôpitaux facilitera la réalisation de cet objectif.

- le rôle des directeurs d'hôpitaux sera revu afin de renforcer leur capacité de pilotage,

- le statut de l'hôpital public sera modernisé pour introduire davantage de réactivité dans la gestion, le maillage de la France en structures d'urgence sera renforcé,

- les services de médecine des établissements de proximité seront également renforcés pour améliorer la prise en charge médicale des personnes âgées.



CONTACTS

Pour vos courriers, deux adresses :

Permanence parlementaire de Dominique Perben
116 rue Cuvier
69006 Lyon

Dominique Perben
Conseil général du Rhône
29,31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 03

Téléphone :
Secrétariat au Conseil général : 04 72 61 78 63

Bureau à Paris :
01 40 63 91 22

Email :
contact@perben.com
ou
dperben@assemblee-nationale.fr

Internet :
www.perben.com

Imprimé dans la 4^{ème} circonscription du Rhône

DÉPUTÉ DE LA 4^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE, EN CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION UMP DU RHÔNE

JUIN 2008

la lettre de DOMINIQUE PERBEN, VOTRE DÉPUTÉ



Maintenir le cap sur les réformes

Il y a un an les Français ont élu Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République. Ils ont voté pour l'énergie, la volonté de changement, le dynamisme et les réformes. Aujourd'hui les réformes sont engagées, parfois dans la difficulté, certains doutent et s'interrogent. Au moment des cantonales et municipales, à Lyon comme dans le reste de la France, ce doute s'est exprimé et la majorité présidentielle a perdu plus de cinquante villes sans compter celles qu'elle n'a pas reconquises, comme ici à Lyon.

Pour autant notre pays doit aller de l'avant, il doit sortir de ses hésitations, s'adapter au monde d'aujourd'hui. A l'Assemblée, les réformes avancent. Après la défiscalisation

des heures supplémentaires, le service minimum dans les transports, la réforme des universités, la rénovation des institutions, l'assouplissement, enfin, des 35 heures, nous voulons continuer à moderniser l'école et dynamiser notre économie. Nous voulons réformer l'Etat pour qu'il coûte moins cher. Tout cela est engagé, il faut maintenir le cap. C'est dans cet esprit que je soutiens, sans état d'âme, ce travail de réformes parce que je sais, comme vous, que notre pays en a besoin. Ayons le courage de nos idées et la force de nos convictions.

Dominique Perben



le mot de la suppléante
Dominique Nachury

Depuis le renouvellement municipal de mars-avril 2008 où les habitants du 6^{ème} arrondissement nous ont accordé leur confiance, je participe à l'exécutif du 6^{ème} en tant que 1^{ère} adjointe en charge des relations avec les habitants.

J'aurai l'occasion de développer le contenu de cette mission que je conçois déjà sous trois axes : informer, concerter, impliquer.

Depuis le renouvellement départemental d'avril 2008, j'ai été réélue vice-présidente du Conseil Général et conserve la délégation qui était la mienne : Famille, Enfance et Jeunesse, missions sociales essentielles, somme d'actions nombreuses qui sollicitent aussi réflexion sur leur sens.

Je vous rappelle que je reçois sans rendez-vous le mardi de 11h à 13h à la Mairie du 6^e.

Je vous redis le bonheur que j'ai à agir pour vous et reste à votre écoute.

Dominique Nachury

Chiffres clés

+ 2,2%
chiffre atteint par la croissance économique en 2007, comme prévu par le Gouvernement

+ 28%
d'heures supplémentaires entre décembre 2006 et décembre 2007, ce qui montre l'efficacité du dispositif de défiscalisation des heures supplémentaires voté l'été dernier par le Parlement

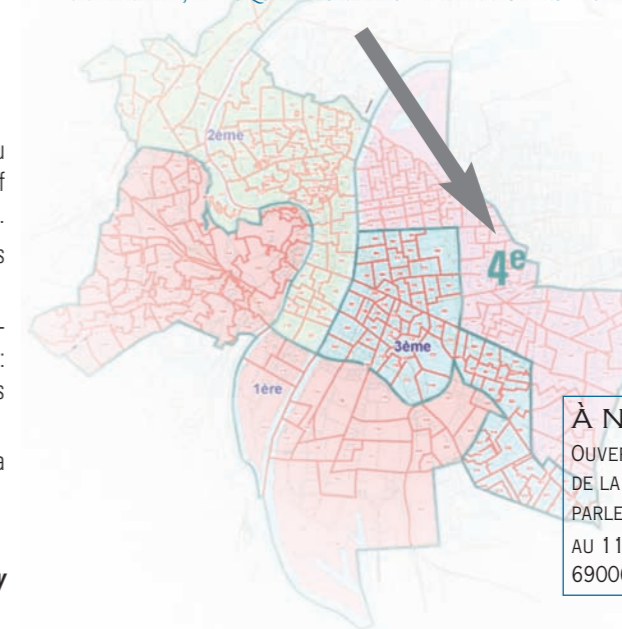
320 000
entreprises créées en 2007

7,2%
taux de chômage de la population active au 1^{er} trimestre 2008, le plus bas depuis 20 ans

142 000
logements sociaux financés par l'Etat en 2008 : le double de l'époque socialiste

20 millions
supplémentaires sur 5 ans pour nos Universités

LYON EST DÉCOUPÉE EN 4 CIRCONSCRIPTIONS, LA 4^{ÈME} CIRCONSCRIPTION COMPREND LA TOTALITÉ DU 6^{ÈME} ARRONDISSEMENT, L'EST DU 3^{ÈME} ARRONDISSEMENT À PARTIR DU BOULEVARD VIVIER-MERLE, ET LES QUARTIERS MERMOZ ET LAËNNEC DANS LE 8^{ÈME} ARRONDISSEMENT.



À NOTER :
OUVERTURE PROCHAINE DE LA PERMANENCE PARLEMENTAIRE
AU 116 RUE CUVIER
69006 LYON

La lettre de DOMINIQUE PERBEN

LE POINT SUR...

LE RENDEZ-VOUS 2008 SUR LES RETRAITES

La loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoyait ce rendez-vous de 2008 pour assurer durablement leur avenir. Avec :

- L'augmentation progressive de la durée de cotisation, qui atteindra 41 ans en 2012, .
- Le dispositif de départ anticipé pour les personnes ayant commencé à travailler tôt et ayant eu de longues carrières .
- Une revalorisation générale de 0,8% au 1^{er} septembre pour l'ensemble des retraités.
- La revalorisation de 25% du minimum vieillesse d'ici 2012, comme Nicolas Sarkozy s'y était engagé.
- L'augmentation des pensions de réversion qui seront progressivement portées de 54% à 60%.

L'ensemble des ces dispositions figureront dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale et le projet de loi de finances pour 2009. Par ailleurs, la réforme des régimes spéciaux de retraite a été actée avec un alignement de la durée de cotisation de la fonction publique sur le régime général.

LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

- **Le projet de loi relatif à la modernisation du marché du travail** met en place les conclusions relatives au nouveau contrat de travail définies par les partenaires sociaux. Ces nouvelles dispositions offrent à la fois plus de sécurité aux salariés et plus de flexibilité aux entreprises dans la gestion de leur personnel. C'est une réforme gagnant – gagnant.
- **Un enjeu : l'emploi des seniors.** Aujourd'hui le taux d'emploi des seniors est de 37,8% (contre une moyenne européenne de 42,5%), l'objectif est d'atteindre 50% d'ici 2010. La concertation sur les dispositifs proposés par le Gouvernement se poursuit : cumul emploi retraites, suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés de plus de 57,5 ans, taxation des préretraites et suppression des mises à la retraite d'office avant 65 ans, engagement chiffré des entreprises sur l'emploi des seniors. C'est à mes yeux très important. Il est absurde de se priver de l'expérience et du talent des seniors.
- **La réforme du service public de l'emploi** est en marche avec la fusion de l'ANPE et des Assedic qui sera effective à la fin de l'année 2008. Le demandeur d'emploi disposera ainsi d'un interlocuteur unique qui assurera son accueil, son suivi, son indemnisation et son accompagnement dans la recherche d'emploi. Par ailleurs, le contrôle de la recherche d'emploi sera renforcé pour éviter les abus.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

La V^{ème} République à 50 ans, ce système institutionnel mis en place par le Général de Gaulle est efficace, il était néanmoins temps de le moderniser pour tenir compte, après un demi siècle, des évolutions de la société française.

- Il s'agit d'abord de **mieux cadrer les pouvoirs du Président de la République** : il pourra prendre la parole devant le Parlement, le nombre de mandats consécutifs sera limité à deux, le pouvoir de nomination sera encadré et devra recevoir l'avis préalable d'une commission parlementaire.
- Ensuite, il paraît nécessaire de **renforcer le rôle du Parlement** comme contrôleur du Gouvernement et comme législateur : l'ordre du jour des Assemblées sera partagé entre le Gouvernement et le Parlement, les cas de recours à l'article 49-3 seront limités, la prolongation des interventions militaires à l'étranger de plus de 6 mois sera soumise à l'approbation du Parlement, de nouvelles garanties seront données à l'opposition.

- Il s'agit enfin de **définir des droits nouveaux pour les citoyens** : ils pourront contester lors d'un procès la constitutionnalité des lois en vigueur dans les juridictions judiciaires et administratives, ils pourront adresser une pétition auprès du Conseil économique et social, ils pourront saisir un Défenseur des droits des citoyens. Nous avons également voté à l'Assemblée nationale un amendement instituant un référendum d'initiative populaire.

LA LIBÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'amélioration du pouvoir d'achat des Français et le renforcement de l'attractivité de notre territoire sont au cœur des préoccupations du Gouvernement et de sa majorité.

Un projet de loi de modernisation de l'économie est en cours d'examen au Parlement. Il vise notamment à :

- favoriser la libre négociation des tarifs entre distributeurs et fournisseurs pour des prix plus compétitifs au bénéfice des Français,
- généraliser la distribution du livret A à toutes les banques,
- encourager les entrepreneurs avec la réduction des délais de paiement,
- simplifier le droit des sociétés applicable aux PME,
- faciliter la reprise et la transmission des entreprises,
- accorder aux PME innovantes un traitement préférentiel dans les marchés publics.

LE RSA REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Le revenu de solidarité active est l'un des engagements forts du Président de la République, il s'agit de sortir de la logique d'assistanat et d'inciter les demandeurs d'emploi à reprendre une activité. Le RSA est actuellement expérimenté dans 34 départements dont le Rhône. A terme il sera généralisé et remplacera le RMI et l'API ainsi que des systèmes d'intéressement (prime pour l'emploi). Le RSA sera dégressif : revenu minimum pour ceux qui ne travaillent pas et complément de revenu pour ceux qui travaillent afin d'éviter les effets de seuil.

VOTRE DÉPUTÉ

RAPPORT SUR LES MÉTROPOLIS D'AVENIR : LES PROPOSITIONS



ZOOM SUR LES MÉTROPOLIS D'AVENIR

“Le 5 février 2008, j'ai remis au Président de la République les conclusions de mon rapport « Imaginer les métropoles d'avenir ». Dans ce rapport, je fais un certain nombre de propositions pour faire évoluer nos métropoles. Il faut, à la fois, renforcer leur attractivité, leur capacité de développement économique et mieux assurer la qualité de la vie en ville. Aujourd'hui l'enjeu est de créer un nouveau modèle de développement métropolitain. C'est dans cette perspective que j'ai mené ces travaux. Déjà un certain nombre de mes propositions ont été reprises par le Gouvernement” :

proposition n°3

Lutter contre le gaspillage d'énergie dans le secteur du bâtiment

Reprise dans le projet de loi Grenelle de l'environnement

Ce texte définit des normes de performance énergétique pour la construction de bâtiments neufs et fixe un objectif de réduction de la consommation énergétique du bâti existant de 38% d'ici 2020.

proposition n° 4

Développer les quartiers écologiques

Reprise dans le projet de loi Grenelle de l'environnement

Ce texte prévoit la construction de quartiers à haute performance énergétique qui s'intègrent dans une politique foncière globale respectueuse de l'environnement.

propositions 8 à 11

Promouvoir les transports alternatifs à la route

Reprises dans le projet de loi Grenelle de l'environnement

Ce texte pose un certain nombre d'objectifs en termes de soutien aux transports collectifs en site propre.

proposition n°2

Lutter contre l'étalement urbain

Reprise dans le projet de loi de mobilisation pour le logement

Ce texte prévoit de favoriser la densification par un certain nombre de dispositifs fiscaux, financiers et réglementaires, ce qui permettra de libérer des espaces de respiration.

proposition n°14

Réformer le Conseil économique et social

Reprise dans le projet de loi de modernisation des institutions

Cette réforme prévoit une rénovation du CES avec l'instauration d'un droit de pétition des citoyens applicable devant le CES, dont les compétences consultatives sont élargies à l'environnement.



LA QUESTION D'ACTUALITÉ

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES



Depuis quelques semaines, le débat sur l'école est alimenté par la question de l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants. Il faut rappeler les enjeux réels de ce débat : il ne s'agit pas d'empêcher les enseignants d'exercer leur droit de grève, mais bien d'assurer l'accueil de nos enfants à l'école les jours de grève.

60% des Français sont favorables à un tel dispositif : il est de notre devoir de répondre aux attentes des familles. Faute d'accord avec les syndicats sur ce

sujet, un projet de loi est en cours de préparation afin de définir les modalités de mise en œuvre de ce service minimum. Les professeurs grévistes devront se faire connaître 48h à l'avance pour permettre l'organisation de l'accueil des enfants, les communes proposeront des solutions d'accueil dont la charge financière sera assurée par l'Etat.

Il est regrettable qu'à Lyon, la municipalité n'ait pas voulu assurer cet accueil lors des grèves récentes.